GROUPE ATLANTIQUE DE PLONGÉE

FONDÉ EN 1956 – AFFILIÉ Á LA FFESSM AU N° 034400 Agréément jeunesse et sport n° 44S81

Adhésion du 21 septembre 2020 au 30 septembre 2021

Nom: Prénom:
Niveau de plongée :
Carte piscine restituée (pour les adhérents 2019-2020) ☐ oui ☐ non
Adresse:
Code Postal: Ville:
Tél domicile :
Email :
Date de naissance :
Titulaire du RIFAP : oui / non
Personne à prévenir en cas d'accident :
Nom:Prénom:
Adresse:
Code Postal : Ville :
Tél domicile :
TARIFS - SAISON 2020/ 2021

INSCRIPTION: cochez la case correspondante à votre choix

	Adultes		Moins de 16 ans	
Adhésion	15 €		15€	
Licence FFESSM	41 €		28 €	
Participation aux frais	80€		80€	
TOTAL	136 €		123 €	

TARIFS FORMATIONS: (A ajouter au tarif de l'inscription)

FORMATIONS	Adultes		Moins de 16 ans	
N2	170 €		110€	
N3 *	250 €			
Poursuite de formation **	50 €		50€	

^{*} dont 6 plongées à la carrière de Bécon (3 journées – dates fixeés par le club) Au delà, la plongée à Becon est facturée 11 € + 5 € le gonflage

^{**} Pour les personnes ne terminant pas leur formation la première année

Documents nécessaires à la prise en compte de toute inscription/réinscription

- o Fiche d'inscription remplie
- O Carte d'accés à la piscine (pour mise à jour)
- O Une photo d'identité pour les nouvelles inscriptions
- O <u>Une copie du certificat médical</u> de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine de moins de 1 an. <u>N'oubliez pas de garder votre original</u>
- o L'autorisation parentale datée et signée pour les enfants mineurs.
- O Copie carte de niveau et RIFAP pour les nouveaux adhérents
- o Charte relative aux formations datée et signée
- o Le règlement, par chèque (paiement en 3 fois possible) à l'ordre du GAP ou espèces,

<u>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</u>

Les formations se déroulent sur une saison de septembre à juin.

Les tarifs annoncés sont valables pour une saison. Tout paiement est définitif.

Les entraînements libres et formations se déroulent le lundi de 20h15 à 22h15 à l'Aquaparc de Saint-Nazaire. Certains cours théoriques peuvent être proposés sur un autre jour en fonction de la disponibilité de l'encadrement.

Le club ne peut être tenu pour responsable en cas d'interruption des entrainements ou formations du fait de raisons indépendantes de sa volontée.

Les plongées de formation en milieu naturel se déroulent le samedi ou dimanche (matin et/ou après midi)

Vous pouvez également souscrire une assurance spécifique à la plongée auprès du Cabinet Lafont. www.cabinet-lafont.com. Il appartient à chaque plongeur de réaliser les démarches auprés de l'assureur.

Licence	
paiement	
Mise à jour mail	
Carte piscine	